

## Informations de base

**2024/2777(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Mesures temporaires exceptionnelles dérogeant à certaines dispositions du règlement «OCM unique» en ce qui concerne le régime d'autorisations de plantations de vigne en vue de remédier aux perturbations du marché vitivinicole de l'Union

### Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux  
3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
12/08/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)05740	
12/08/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/10/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		